

Beaurepaire, le 18 janvier 2022

DDT de l'Isère
17 boulevard Joseph Vallier - BP 45
38040 GRENOBLE Cedex 9
Affaire suivie par Simon Derekx et Tiphelle Deveaux

Affaire suivie par : nadia.bouissou@sirra.fr

Objet : **Avis de la CLE**
Projet d'Aménagement de la Zone d'Activité de Champlard

Monsieur le Directeur,

Par courriel en date du 6 décembre 2021, vous sollicitez l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Bièvre Liers Valloire sur le projet d'aménagement de la ZAC de Champlard.

Lors de sa séance du 18 janvier 2022, le Bureau de la CLE a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Eric SAVIGNON,
Président de la CLE



Par délégation du Président, Nicole DURAND,
1^{ère} Vice-Présidente de la CLE